



ACTIVITES DELEGATION

. **Organisation** : Depuis Janvier 2021, la délégation compte 3 nouveaux bénévoles ce qui porte à 11 notre nombre de personnes actives dans la délégation.

Patrice Bertothy est devenu délégué adjoint. Il s'occupe des Journées d'Information et de la coordination des Représentants d'Usagers. Il est nommé récemment au Conseil de Surveillance de l'hôpital de Digne et à la CDAPH de la Maison du Handicap avec Nadine Pennequin comme suppléante.

. **Programmation de deux Journées d'information** : A partir d'avril et suivant les contraintes sanitaires Covid. Détails sur le site.

- **Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie**
- **Mieux communiquer avec un proche souffrant de troubles bipolaires**

<https://www.unafam.org/alpes-de-haute-provence/actualites/journees-dinformation-mieux-accompagner-un-proche-souffrant-de>

. **Projet de Groupes Infos Familles** sur des thèmes spécifiques avec des intervenants professionnels. Nous attendons vos suggestions.

<https://www.unafam.org/alpes-de-haute-provence/actualites/en-projet-les-groupes-dinformations-familles>

. **Groupes de parole**: 4 groupes (Digne, Forcalquier, Manosque, Sisteron) Ils continuent en respectant les consignes sanitaires. Si vous êtes intéressés, appelez la délégation pour prendre rendez-vous avec les responsables des groupes..

. **Info GEM, Groupe d'Entraide mutuel à l'attention de vos proches**: Le nouveau flyer et les activités du mois de février du Gem, Le Chat qui tousse

<https://www.unafam.org/alpes-de-haute-provence/le-gem-de-manosque>

DROITS ET SANTE

. **Désolidariser l'AAH des revenus du couple**

Quand une personne dont le revenu de vie est l'Allocation Adulte Handicapée (AAH) vit en couple, le versement de cette allocation est calculé en fonction des revenus du couple et peut donc complètement...

<https://www.unafam.org/bouches-du-rhone/actualites/desolidariser-laah-des-revenus-du-couple>

. **Réforme de l'isolement-contention en psychiatrie : une loi en trompe-l'oeil**

Contraint d'élaborer dans l'urgence une loi instituant un contrôle judiciaire des mesures d'isolement et de contention, le législateur n'a répondu que de façon très formelle en modifiant l'article du code de la santé publique relatif aux pratiques d'isolement et de contention (L3222-5-1)... **Voir le Communiqué de presse**



. **Cliquer ici : Lire le flash info sur la Recherche**